

COALITION INTERNATIONALE SIDA
14 Rue Scandicci
Tour Eссор
93508 PANTIN

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos au 31/12/2020

COALITION INTERNATIONALE SIDA

14 Rue Scandicci

Tour Essor

93508 PANTIN

Rapport du commissaire aux comptes

sur les comptes annuels

Exercice clos au 31/12/2020

Aux membres de l'association,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COALITION INTERNATIONALE SIDA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association COALITION INTERNATIONALE SIDA à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date de démission de notre rapport.

III. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point II - 2°) exposé en page 2 de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de règles et méthodes comptables avec la première application du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018.

IV. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entités, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entités et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- le point 4 du paragraphe « principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels, expose en page 7 les règles et méthodes comptables relatives au traitement des immobilisations financières. Nous nous sommes assurés de la correcte évaluation de ces postes.
- le point 7 du paragraphe « principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels, expose en page 8 les règles et méthodes comptables relatives au traitement des subventions d'exploitation et des fonds dédiés. Nous nous sommes attachés à vérifier la conformité des options prises en matière de comptabilisation des fonds dédiés et des produits constatés d'avance, ainsi que de la cohérence et de la pertinence des informations données en annexe sur ces points.
- dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans la note VI « Compte d'emploi des ressources d'exploitation » en page 13 de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

V. Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au Tourne
Le 18 Juin 2021



P/ DEIXIS,
Jean-Luc Bey
Commissaire aux comptes
Membre de la CRCC Grande Aquitaine

BILAN

BILAN ACTIF

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	7 971	7 971		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours				
Autres	61 610	52 781	8 829	21 971
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés	8 799		8 799	8 799
Prêts	3 622 858		3 622 858	4 406 858
Autres				
TOTAL I	3 701 237	60 752	3 640 486	4 437 628
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	469 896		469 896	355 255
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	6 336 297		6 336 297	7 895 848
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	18 620		18 620	182 419
Charges constatées d'avance	11 477		11 477	129 798
TOTAL II	6 836 290		6 836 290	8 563 320
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)	135 504		135 504	112 518
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	10 673 031	60 752	10 612 279	13 113 466

BILAN PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	477 174	331 933
Excédent ou déficit de l'exercice	(237 837)	145 241
Situation nette (sous total)	239 337	477 174
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	3 299	7 205
Provisions réglementées		
TOTAL I	242 636	484 379
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL I bis		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	91 337	19 042
TOTAL II	91 337	19 042
PROVISIONS		
Provisions pour risques	158 888	63 631
Provisions pour charges		
TOTAL III	158 888	63 631
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	510 133	258 294
Emprunts et dettes financières diverses	1 199 712	1 097 669
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 299 659	834 499
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	661 624	253 523
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	164 154	16 557
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	6 023 816	10 034 943
TOTAL IV	9 859 097	12 495 484
Ecarts de conversion Passif (V)	260 321	50 930
TOTAL GÉNÉRAL (I + I bis + II + III + IV + V)	10 612 279	13 113 466

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	13 000	13 100
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	4 600 744	3 726 475
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	2 074 018	2 224 190
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	2 501 850	2 301 750
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	189 859	161 313
Utilisations des fonds dédiés	19 042	63 236
Autres produits	7 506	7 615
TOTAL I	9 406 018	8 497 679
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	2 301 078	3 031 319
Aides financières	5 086 290	3 283 952
Impôts, taxes et versements assimilés	152 042	143 927
Salaires et traitements	1 299 363	1 244 527
Charges sociales	515 502	510 948
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	13 142	15 282
Dotations aux provisions	158 796	62 120
Reports en fonds dédiés	73 435	19 042
Autres charges	15 426	30 430
TOTAL II	9 615 074	8 341 546
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(209 056)	156 133
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	197	0
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change	9	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	206	0
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 501	9 184
Différences négatives de change	23 606	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	27 107	9 184
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	(26 901)	(9 184)

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE

	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	(235 957)	146 949
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	2 118	362
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	2 118	362
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	3 998	2 070
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI	3 998	2 070
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	(1 880)	(1 708)
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	9 408 342	8 498 041
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	9 646 179	8 352 799
EXCEDENT OU DEFICIT	(237 837)	145 241
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

ANNEXE

Règles et Méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

(Règlement CRC 99-01 du 16 février 1999)

Les états financiers au 31 décembre 2020 de la Coalition Internationale Sida – C.I.S. ont vocation à refléter les activités et le patrimoine de l'association selon les normes comptables en application.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Les états financiers ont été établis conformément :

- aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général,
- au règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- au règlement ANC 2014-03 du 5 juin modifié par le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 ;
- aux dispositions spécifiques inhérentes à certains types d'associations sur secteur sanitaire et social notamment

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'association Coalition Internationale Sida, fondée le 20 avril 2008, a pour objet de promouvoir la démarche communautaire qui a pour but d'impliquer les personnes infectées, affectées ou vulnérables à l'infection VIH/sida, tout à la fois dans l'expression de leurs problèmes de santé, dans la définition de leurs besoins, leurs priorités, mais aussi dans la prise de décision, ainsi que la réalisation et l'évaluation des actions de santé visant la lutte contre le VIH/sida dans le cadre d'une approche globale et un objectif de transformation sociale ; de soutenir techniquement et matériellement ses Membres et ses Partenaires afin qu'ils soient en mesure de réaliser leurs missions dans les meilleures conditions, dans le respect des réglementations en vigueur dans leurs pays respectifs ; de mener des actions de solidarité internationales, notamment en aidant au développement des organisations non gouvernementales de lutte contre le VIH/sida basées sur la démarche communautaire ; de défendre les intérêts matériels et moraux de l'Union, d'assurer sa représentation et son intervention auprès des instances internationales.

I – Faits caractéristiques de l'exercice

1°) Montée en charges des activités

L'année 2020 est caractérisée par un fort niveau de mise en œuvre des financements institutionnels grâce notamment au fonds d'urgence Covid-19 de 1,5M€, dont 84% a été financé par des bailleurs externes. Les frais de déplacement qui sont traditionnellement un poste élevé du budget du secrétariat, chutent de 77% entre 2019 et 2020 en raison des restrictions de circulation.

2°) Investissement dans la collecte de rue

Les difficultés à déployer un programme de collecte performant dans un contexte de confinement a eu un impact direct sur les dons qui ont baissés pour la première fois en volume et en proportion de -3% par rapport à l'an passé, malgré la réalisation de 16 000h heures de street-marketing en France, dont 11 000h payées par Coalition Internationale Sida et 5 000h par le fonds Coalition PLUS.

3°) Evénements postérieurs à la clôture

Il n'a pas été constaté d'évènements postérieurs à la clôture qui auraient pu avoir un impact sur les comptes annuels arrêtés au 31/12/2020.

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières, d'une ampleur inédite. A ce jour les conséquences qui en découlent sur la santé financière des structures sont difficilement prévisibles, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

Compte tenu de la date de ces événements, sans lien direct prépondérant avec la situation à la clôture de l'arrêté des comptes au 31/12/2020, nous avons établi la situation comptable sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté sans prendre en compte, dans la valorisation des actifs et passifs, les incidences potentielles liées à ces événements.

II – Principes, règles et méthodes comptables

1°) Principes d'établissement des états financiers

Les comptes annuels de l'association COALITION INTERNATIONALE SIDA sont établis en euros au niveau du bilan, du compte de résultat, du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et du Compte d'Emploi annuel des Ressources (CER) et en milliers d'euros pour le reste de l'annexe.

L'association clôture ses comptes au 31 décembre.

2°) Changement du plan comptable

Le règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018 a modifié le plan comptable applicable aux associations et aux fondations, et ce à compter du 1er janvier 2020.

Cette modification a des impacts de présentation sur les comptes de bilan et du compte de résultat.

Pour les comptes présentés en 2020, l'année 2019 en comparaison a été réalisée en tenant compte du nouveau plan comptable.

Les tableaux ci-après permettent de comprendre les changements de présentation de l'année 2019 :

BILAN ACTIF

	Euro				
	31/12/2020 (selon ANC 2018.06)			31/12/2019 (selon ANC 2018.06)	31/12/2019 (selon CRC 1999.01)
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, bruts, licences, logiciels, dits & val. similaires	7 971	7 971			
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	61 610	52 781	8 829	21 971	21 971
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	8 799		8 799	8 799	8 799
Prêts	3 622 858		3 622 858	4 406 858	4 406 858
Autres immobilisations financières					
TOTAL	3 701 238	60 752	3 640 486	4 437 628	4 437 628
Comptes de liaison					
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					4 301
Créances d'exploitation (3)					
Créances usagers et comptes rattachés	469 896		469 896	355 255	355 255
Autres créances	6 336 297		6 336 297	7 895 848	7 891 547
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	18 620		18 620	182 419	182 419
Charges constatées d'avance (3)	11 477		11 477	129 798	129 798
TOTAL	6 836 290	0	6 836 290	8 563 320	8 563 320
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif	135 504		135 504	112 518	112 518
TOTAL GENERAL	10 673 031	60 752	10 612 279	13 113 466	13 113 466
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					

BILAN PASSIF

	Euro		
	31/12/2020 (selon ANC 2018.06)	31/12/2019 (selon ANC 2018.06)	31/12/2019 (selon CRC 1999.01)
	Net	Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Ecart de réévaluation			
Réserves :			
- Réserves statutaires ou contractuelles			
- Réserves pour projet de l'entité			
- Réserves réglementées			
- Autres réserves			
Report à nouveau	477 174	331 933	331 933
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	-237 837	145 241	145 241
SITUATION NETTE	239 337	477 174	477 174
Fonds propres consommables			
- Subvention d'investissement	3 299	7 205	7 205
- Provisions réglementées			
Autres fonds associatifs (selon CRC 1999.01)			
- Fonds associatifs avec droit de reprise			
- Résultats sous contrôle des tiers financeurs			
- Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
- Provisions réglementées			
TOTAL	242 636	484 379	484 379
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	91 337	19 042	
Total	91 337	19 042	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	158 888	63 631	63 631
Provisions pour charges			
Total	158 888	63 631	63 631
Fonds dédiés (selon CRC 1999.01)			
- sur subventions de fonctionnement			19 042
- sur autres ressources			
Total			19 042
DETTES (1)			
Emprunts obligatoires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	510 133	258 294	258 294
Emprunts et dettes financières diverses	1 199 712	1 097 669	1 097 669
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 299 659	834 499	834 499
Dettes fiscales et sociales	661 624	253 523	253 523
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	164 154	16 557	16 557
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance (1)	6 023 816	10 034 943	10 034 943
TOTAL	9 859 098	12 495 485	12 495 485
Ecart de conversion passif	260 321	50 930	50 930
TOTAL GENERAL	10 612 279	13 113 466	13 113 466
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			
(3) dont emprunts participatifs			

COMPTES DE RESULTAT

	Euro		
	31/12/2020 (selon ANC 2018.06)	31/12/2019 (selon ANC 2018.06)	31/12/2019 (selon CRC 1999.01)
	Total	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations	13 000	13 100	13 100
Ventes de marchandises			
Production vendue			
Prestations de services			
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION	13 000	13 100	13 100
Production stockée			
Production immobilisée			
Produits de tiers financeurs :			
Concours et Subventions d'exploitation	4 600 744	3 726 475	3 726 475
Subvention d'exploitation			
Versements des fondateurs ou consommation de la dotation consommable			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels	2 074 018	2 224 190	
Mécénats			
Legs, donations et assurance vie			
Contributions financières	2 501 850	2 301 750	
(+) report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	189 859	161 313	161 313
Utilisations des fonds dédiés	19 042	63 236	
Collectes			
Cotisations			
Autres Produits	7 506	7 615	4 533 555
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	9 406 019	8 497 679	8 434 443
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)			
Autres achats et charges externes	2 301 078	3 031 319	3 031 319
- Aides financières	5 086 290	3 283 952	
Impôts, taxes et versements assimilés	152 042	143 927	143 927
Salaires et traitements	1 299 363	1 244 527	1 244 527
Charges sociales	515 502	510 948	510 948
Autres charges de personnel			
Dotations aux amortissements sur immobilisations	13 142	15 282	15 282
Dotations aux provisions sur immobilisations			
Dotations aux provisions	158 796	62 120	62 120
Report en fonds dédiés	73 435	19 042	
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
Autres charges			
- Aides financières			
- Autres charges	15 426	30 430	3 314 381
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	9 615 074	8 341 546	8 322 504
1- RESULTAT D'EXPLOITATION	-209 056	156 133	111 939
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Excédent attribué ou déficit transféré			
Déficit supporté ou excédent transféré			
PRODUITS FINANCIERS			
De participations			
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions et transferts de charges	197		
Différences positives de change	9		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	206	-	-
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées	3 501	9 184	9 184
Différences négatives de change	23 606		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	27 107	9 184	9 184
2- RESULTAT FINANCIER	- 26 901	- 9 184	- 9 184
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	- 235 957	146 949	102 755

COMPTES DE RESULTAT

Euro

	31/12/2020	31/12/2019 (selon ANC 2018.06)	31/12/2019 (selon CRC 1999.01)
	Total	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion	2 118	362	362
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 118	362	362
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion	3 998	2 070	2 070
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements et aux provisions			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 998	2 070	2 070
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 1 880	- 1 708	- 1 708
Impôts sur les bénéfices			
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			63 236
Engagements à réaliser sur ressources affectées			19 042
TOTAL DES PRODUITS	9 408 342	8 498 041	8 498 041
TOTAL DES CHARGES	9 646 179	8 352 799	8 352 799
6- EXCEDENT OU DEFICIT	- 237 837	145 241	145 241
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont redevances sur crédit bail mobilier dont redevances sur crédit bail immobilier			
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(4) dont produits concernant des entreprises liées			
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées			
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL	0		
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL	0		

3°) Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Depuis le 1^{er} janvier 2005, l'application des règlements CRC 2004-06 et 2002-10 impose d'effectuer une approche par composants concernant notamment la valorisation des actifs immobiliers et de déterminer les durées d'amortissement de chaque composant en fonction de leur durée d'utilisation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- | | |
|--|---------------------|
| - Logiciels : | Linéaire sur 1 an, |
| - Matériel de bureau et informatique : | Linéaire sur 3 ans, |
| - Mobilier : | Linéaire sur 3 ans, |
| - Autres matériels | Linéaire sur 3 ans. |

(cf. Tableau des immobilisations et amortissements p.21 et 22)

4°) Immobilisations financières et autres titres immobilisés

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et hors frais accessoires). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Le poste immobilisations financière est principalement constitué par des prêts octroyés à des membres ou à des partenaires. Ces prêts font l'objet d'une convention de prêt prévoyant les conditions d'octroi et de remboursement.

5°) Stocks

Aucun stock n'est à comptabiliser au bilan.

6°) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

(cf. Tableau des créances et dettes p. 24)

Soldes en devises

Les dettes, créances en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

7°) Subventions et fonds dédiés

Conformément au règlement CRC n° 99-01 du 16 février 1999, et pour les subventions notifiées sur un exercice mais non consommées en totalité, la subvention est comptabilisée en produit sur l'exercice de notification et apparaît pour son montant total en classe 74. La partie non consommée fait l'objet d'une écriture de dotation en fonds dédiés qui traduit vis à vis du financeur l'engagement à réaliser sur les ressources affectées.

Concernant les conventions pluriannuelles, la partie rattachée à des exercices futurs reste comptabilisée en produits constatés d'avance.

8°) Apports reçus et versés (avec droit de reprise) dans le cadre des conventions conclues avec les adhérents

a) Conventions conclues avec les membres réguliers

Les apports reçus des membres sont relatifs à l'exercice et sont par conséquent comptabilisés dans les comptes de gestion par l'intermédiaire d'un produit de la classe 75.

Selon le même principe, les apports versés aux membres sont comptabilisés dans un compte de charge de la classe 65.

b) Financement des membres observateurs et partenaires

Les financements des partenaires, à caractère ponctuel, font l'objet de conventions d'apport avec droit de reprise comptabilisés dans un compte de charge de la classe 65.

9°) Provisions

Conformément au règlement CRC n°2018-06 sur les passifs, des provisions pour risques et charges sont constatées lorsque l'Association a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers et ce, sans contrepartie. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

10°) Reconnaissance du produit

Les dons reçus et datés de l'exercice sont rattachés à ce même exercice même s'ils sont réellement encaissés dans les jours suivants la fin de cet exercice.

Les subventions de fonctionnement sont inscrites en produits lors de la réception de la notification d'attribution.

Les cotisations des membres sont enregistrées lors de l'encaissement.

Les legs et donations sont enregistrés en résultat à la date de la connaissance des fonds et de la validation en conseil d'administration.

III – Informations complémentaires**1°) Provisions***(cf. Tableau des provisions p.23)***2°) Etats des échéances des créances et dettes***(cf. Tableau des créances et dettes p.24)***3°) Charges à payer**

Au 31 décembre 2020, les charges à payer s'élèvent à 189 655 € et se répartissent ainsi :

- Factures non parvenues (compte 4081) : 78 500 €
- Provisions pour Congés Payés (compte 4282) : 73 370 €
- Provisions pour charges sociales sur Congés payés (compte : 4382) : 30 448 €
- Provisions pour charges fiscales sur Congés payés (compte : 4482) : 7 337 €

4°) Factures non parvenues (FNP)

Au 31 décembre 2020, elles se répartissent ainsi :

Désignation	€
FOURNISSEURS	24 083
NOTES DE FRAIS	1 597
MEMBRES (refacturations)	28 200
COMMISSAIRE AUX COMPTES	24 620
TOTAL	78 500

5°) Produits constatés d'avance (PCA)

Au 31 décembre 2020, ils se répartissent sur les lignes suivantes :

Désignation	€
PCA Agence Française Développement	3 289 671
PCA Expertise France	888 393
PCA INSERM	215 004
PCA Institut Bertrand Bouisson	15 270
PCA Organisation Mondiale de la Santé (WHO) - UNITAID	1 046 395
PCA M'PACT	150 088
PCA RCF	418 993
TOTAL	6 023 814

6°) Charges constatées d'avance (CCA)

Au 31 décembre 2020, elles se répartissent ainsi :

Désignation	€
CCA AUTRES FRAIS DE MISSION	11 477
CCA FOURNISSEURS AGENCE DE VOYAGE	0
TOTAL	11 477

7°) Suivi des fonds dédiés

Tableau de suivi des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectées (en euros)					
Nature du projet et caractéristiques	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)	Report des subventions non utilisées des exercices antérieurs (7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (compte 194)
		A	B	C	D = A – B + C
Soutien VIH/sida au Sénégal (ENDA) – Mairie de Paris				22 702	22 702
Soutien VIH/sida en Equateur (Kimirina) – Mairie de Paris		15 000	15 000	46 546	46 546
Soutien VIH/sida en Algérie (APCS) – Mairie de Paris				17 903	17 903
Soutien VIH/sida à Madagascar (AINGA AIDES) – Mairie de Paris				145	145
Soutien VIH/sida (AGCS) – AIDES		4 042	4 042	4 042	4 042
TOTAL		19 042	19 042	91 338	91 338

8°) Effectif de l'association

(cf. Tableau des effectifs p.25)

9°) Autres informations

- Le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes relatifs à la certification annuelle des comptes 2020 et à l'audit de la situation au 30/06/2020 s'élève à 60 687 €.

- Le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes relatifs aux Services Autres que La Certification des Comptes s'élève à 45 427 €.

- Au 31/12/2020, les transferts de charges s'élèvent à 126 320 €. Les principaux produits relatifs aux transferts de charges concernent :

- Transferts de charges d'exploitation : 115 995 €
- Indemnités Journalières de la Sécurité Sociales : 10 325 €

- Rémunération des dirigeants : l'article 20 de la loi 2006-506 du 26 mai 2006 relatif au volontariat associatif et à l'engagement éducatif prévoit une meilleure transparence et une plus grande précision dans l'affichage des rémunérations des dirigeants.

L'article 20 stipule que les associations dont le budget annuel est supérieur à 150.000 euros et recevant plus de 50.000 euros de subvention de l'État ou d'une collectivité territoriale doivent publier chaque année les rémunérations des trois plus haut cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que les avantages en nature. Les dirigeants au sens juridique du terme, c'est-à-dire les administrateurs, sont bénévoles et ne perçoivent, le cas échéant que des remboursements de frais justifiés. La divulgation de la rémunération des trois plus hauts cadres « dirigeants » salariés, reviendrait à donner une rémunération individuelle et, à ce titre, cette information ne sera pas présentée en annexe.

IV – Engagements hors bilan

1°) Engagements donnés

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et de l'hypothèse d'actualisation des versements prévisibles.

Le montant des engagements de retraite représente 44 774 € au 31/12/2020.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 0,76%
- taux de revalorisation : 1,2%
- Âge de départ à la retraite : 67 ans

2°) Engagements reçus

- Emprunt bancaire

Coalition Internationale Sida a obtenu en 2013 auprès du Crédit Coopératif un emprunt de 850 000 € pour financer les opérations de collecte de rue en France menées par le prestataire ONG Conseil. La structure financière actuelle de Coalition Internationale Sida - (CIS) étant insuffisante, cet emprunt a été conditionné par une garantie hypothécaire que AIDES a consenti au profit du Crédit Coopératif.

- Contribution volontaires en nature

Selon l'article 211-2 du règlement 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucrative, les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptabilisées si :

- La nature et l'importance des contributions volontaires sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'entité,
- L'entité est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

Conformément à la réglementation, l'association a décidé de ne pas comptabiliser les contributions volontaires en nature compte tenu de l'impossibilité de la valoriser à ce jour.

Coalition Internationale Sida a reçu la mise à disposition de salariés de la part de ses membres (liste faite en dernière page de l'annexe) mais ces contributions ne sont à ce jour pas valorisables.

Coalition Internationale Sida a reçu des contributions volontaires en nature pour un montant s'élevant au total à 88 465 € se répartissant ainsi :

- 77 100 € du prestataire Sky Consulting
- 7 465 € du prestataire Traducteo

V – Tableau de mouvement des fonds associatifs

Variations des fonds propres	31/12/2019	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	31/12/2020
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	331 933		145 241		477 174
Excédent ou déficit de l'exercice	145 241			237 837	-92 596
Situation nette					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	7 205			3 906	3 299
Provisions réglementées					
TOTAL	484 379		145 241	241 743	387 877

L'affectation de l'excédent 2020 sera décidée lors de l'Assemblée Générale de juin 2021.

VI – Compte d'emploi des ressources d'exploitation

Ce document présente l'origine et l'affectation des ressources de Coalition Internationale Sida - (CIS) dont les données sont issues du croisement du compte de résultat général et du compte d'emploi analytique de l'association.

Par conséquent, il permet une lecture du compte de résultat selon la destination des ressources par activité.

EMPLOIS (en K€)	%		Variation
	Réalisé 2020	TOTAL	
ACTIVITES	3 830	40%	-10%
VIE ASSOCIATIVE	322	3%	-34%
COLLECTE	1 083	11%	6%
COMMUNICATION	307	3%	25%
CAPITALISATION	57	1%	36%
PLAIDOYER	142	1%	-28%
RECHERCHE	477	5%	-11%
PARTENARIAT	1 442	15%	-17%
ANIMATION ET SOUTIEN AUX RESEAUX	4 435	46%	54%
REFACTURATIONS	3	0%	-79%
FONCTIONNEMENT	1 100	11%	8%
Dotation aux provisions et engagements à réaliser	232	2%	186%
SOUS-TOTAL EMPLOIS	9 601	100%	16%
RÉSULTAT EXCEDENTAIRE		0%	-100%
TOTAL EMPLOIS	9 601	100%	14%

RESSOURCES (en K€)	%		Variation avec budget
	Produits 2020	TOTAL	
COLLECTE	2 074	22%	-7%
DONS DU PROGRAMME France	1 791	19%	-8%
DONS DU GROUPE SIDA GENEVE	283	3%	5%
DONS DE LA FONDATION QUÉBÉCOISE	0	0%	0
SUBVENTIONS PUBLIQUES/PARA PUBLIQUES	3 858	40%	36%
MAIRIE DE PARIS (KIMIRINA, ENDA, AINGA AIDES, APCS)	282	3%	103%
UNITAID	1 393	15%	2%
AGENCE FRANÇAISE DU DÉVELOPPEMENT	1 719	18%	136%
INITIATIVE 5%	428	4%	-27%
INSERM / ANRS	35	0%	36%
SUBVENTIONS PRIVÉES	824	9%	11%
NVF Fondation Gates	7	0%	-98%
Robert Carr Fund	817	9%	150%
APPORTS MEMBRES ET COTISATIONS	2 515	26%	9%
APPORTS DES MEMBRES	2 502	26%	9%
COTISATIONS	13	0%	0%
AUTRES PRODUITS ET REFACTURATIONS	92	1%	-68%
SOUS-TOTAL RESSOURCES	9 363	98%	11%
RÉSULTAT DÉFICITAIRE	238	2%	
TOTAL RESSOURCES	9 601	100%	14%

VII – Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

En vertu des articles 3 et 4 de la loi n° 91-772 du 7 août 1991, les organismes qui font appel à la générosité du public dans le cadre national avec de grands moyens de communication ou sur la voie publique sont tenus d'établir un Compte d'Emploi des Ressources Collectées auprès du Public.

En application de l'art. 9 de l'ordonnance n° 2005-856 du 28 juillet 2005, le compte d'emploi des ressources est présenté dans l'annexe des comptes annuels. L'annexe décrit les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte d'emploi annuel des ressources.

Le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2008-12 du 7 mai 2008 afférents à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et des fondations, homologué par arrêté du 11 décembre 2008, prévoit désormais un cadre normalisateur applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2009.

Cette réglementation a été complétée par le règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018.

Le règlement ANC n°2108-06 a fixé de nouvelles règles d'élaboration, et ce à compter du 1^{er} janvier 2020. Le règlement dispose que les associations et fondations relevant des articles 3 et 4 de la Loi n°91-772 du 7 août 1991 incluent dans l'annexe de leurs comptes annuels une sous-section qui comporte les états suivants :

- Un compte de résultat par origine et par destination défini à l'article 432-2 ;
- Un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la Loi n°91-772 du 7 août 1991 défini à l'article 432-17 ;
- Les informations nécessaires à leur bonne compréhension.

Pour l'exercice clos 2020, le compte d'emploi annuel des ressources a été établi conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Le compte de résultat par origine et destination se décompose de la manière suivante :

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION									
CHARGES PAR DESTINATION (en euros)	2020		2019		PRODUITS PAR ORIGINE (en euros)	2020		2019	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public		Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
EMPLOIS DE L'EXERCICE					RESSOURCES DE L'EXERCICE				
1- MISSIONS SOCIALES	7 184 647	1 532 443	6 146 241	1 731 259	1- Produits liés à la générosité du public	2 087 018	2 074 018	2 237 290	2 224 190
1.1 Réalisées en France	3 533 443	100 000	3 153 358	100 000	1.1 Cotisations sans contrepartie	13 000	-	13 100	-
* Actions réalisés par l'organisme	3 433 443	-	3 053 358	-	1.2 Dons, legs et mécénats				
PLAIDOYER	115 416	-	148 562	-	- Dons manuels	2 074 018	2 074 018	2 224 190	2 224 190
VIE ASSOCIATIVE	73 137	-	117 019	-	- Legs, donation et assurances vie				
COMMUNICATION	291 610	-	223 912	-	- Mécénats				
RECHERCHE	437 539	-	518 236	-	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public				
REFACTURATIONS	-	-	-	-	2- Produits non liés à la générosité du public	3 416 497	-	3 180 629	-
ANIMATION ET SOUTIEN AUX RESEAUX	1 882 559	-	1 104 341	-	2.1 Cotisations avec contrepartie	-	-	-	-
PARTENARIAT	576 692	-	902 906	-	2.2 Parrainage des entreprises	824 172	-	745 130	-
CAPITALISATION	56 490	-	38 362	-	2.3 Contributions financières sans contrepartie	2 501 850	-	2 301 750	-
* Versements à d'autres organismes agissant en France	100 000	100 000	100 000	100 000	2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	90 475	-	133 749	-
AIDES	100 000	100 000	100 000	100 000	3- Subventions et autres concours publics	3 776 572	-	2 645 602	-
1.2 Réalisées à l'étranger	3 651 204	1 432 443	2 982 883	1 611 239	3- Reprises sur provisions et dépréciations	63 539	-	13 511	-
PLAIDOYER	26 406	10 369	47 036	25 458	4- Utilisations des fonds dédiés antérieurs	19 042	-	63 236	-
VIE ASSOCIATIVE	248 800	97 701	389 520	200 004					
COMMUNICATION	15 708	6 168	22 100	11 962					
RECHERCHE	39 088	15 340	18 854	10 205					
REFACTURATIONS	3 431	-	15 976	-					
ANIMATION ET SOUTIEN AUX RESEAUX	2 452 278	962 584	1 683 034	911 580					
PARTENARIAT	865 296	339 793	832 128	450 391					
CAPITALISATION	197	77	3 436	1 860					
2- Frais de recherche de fonds	1 083 151	541 575	1 025 061	512 931					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 083 151	541 575	1 025 061	512 931					
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	-	-	-	-					
3- Frais de fonctionnement	1 100 476	-	1 020 094	-					
4- Dotations aux provisions et dépréciations	158 796	-	62 120	-					
5- Impôt sur les sociétés	-	-	-	-					
6- Reports en fonds dédiés de l'exercice	73 435	-	19 042	-					
TOTAL DES CHARGES	9 600 505	2 074 018	8 273 958	2 224 190	TOTAL DES PRODUITS	9 362 667	2 074 018	8 340 359	2 224 190
4- Dotations aux provisions et dépréciations					2- Reprises sur provisions et dépréciations				
5- Reports en fonds dédiés de l'exercice					3- Utilisation des fonds dédiés antérieurs				
Excédent de la générosité du public de l'exercice			98 401		Difficit de la générosité du public de l'exercice	237 838			
TOTAL	9 600 505	2 074 018	8 340 359	2 224 190	TOTAL	9 600 505	2 074 018	8 340 359	2 224 190

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE									
CHARGES PAR DESTINATION (en euros)	2020		2019		PRODUITS PAR ORIGINE (en euros)	2020		2020	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public		Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
EMPLOIS DE L'EXERCICE					RESSOURCES DE L'EXERCICE				
1- Contributions volontaires aux missions sociales	88 465	88 465	-	-	1- Contributions volontaires liées à la générosité du public	88 465	88 465	-	-
Réalisées en France	88 465	88 465	-	-	Bénévolat				
Réalisée à l'étranger					Prestations en nature				
2- Contributions volontaires à la recherche de fonds					Dons en nature	88 465	88 465	-	-
3- Contributions volontaires au fonctionnement					2- Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
					3- Concours publics en nature	-	-	-	-
					Prestations en nature				
					Dons en nature				
TOTAL	88 465	88 465	-	-	TOTAL	88 465	88 465	-	-

Le compte d'emploi des ressources collectées auprès du public se décompose de la manière suivante :

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION					
EMPLOIS PAR DESTINATION (en euros)	2020	2019	RESSOURCES PAR ORIGINE (en euros)	2020	2019
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	1 532 443	1 711 259	1 - Produits liés à la générosité du public	2 074 018	2 224 190
1.1 Réalisées en France	100 000	100 000	1.1 Cotisation sans contrepartie	-	-
*Actions réalisés par l'organisme	-	-			
* Versements à d'autres organismes agissant en France	100 000	100 000	1.2 Dons, legs et mécénats	2 074 018	2 224 190
			- Dons manuels	2 074 018	2 224 190
1.2 Réalisées à l'étranger	1 432 443	1 611 259	- Legs, donation et assurances vie	-	-
*Actions réalisés par l'organisme	-	-	- Mécénats	-	-
* Versements à d'autres organismes agissant en France	1 432 443	1 611 259			
			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	-	-
2 - Frais de recherche de fonds	541 575	512 931			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	541 575	512 931			
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	-	-			
3 - Frais de fonctionnement	-	-			
TOTAL DES EMPLOIS	2 074 018	2 224 190	TOTAL DES RESSOURCES	2 074 018	2 224 190
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	-	-	2 - Reprises sur provisions et dépréciations		
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	-	-	3 - Utilisations de fonds dédiés de l'exercice		
Excédent de la générosité du public sur l'exercice			Déficit de la générosité du public sur l'exercice		
TOTAL DES EMPLOIS	2 074 018	2 224 190	TOTAL DES RESSOURCES	2 074 018	2 224 190
			Ressources reportées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	-	-
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	-	-
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2020	2019		2020	2019
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1- Contributions volontaires aux missions sociales	88 465	-	1- Contributions volontaires liées à la générosité du public	88 465	-
Réalisées en France			Bénévolat		
Réalisée à l'étranger	88 465	-	Prestations en nature	88 465	-
			Dons en nature		
2- Contributions volontaires à la recherche de fonds					
3- Contributions volontaires au fonctionnement					
TOTAL	88 465	-	TOTAL	88 465	-

Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public est établi en adéquation avec les rubriques correspondantes du compte de résultat pour donner une information globale de l'ensemble des ressources et des emplois, d'une part, et l'affectation par emploi des seules ressources collectées auprès du public, d'autre part.

1°) Présentation des ressources collectées auprès du public

Les ressources présentées dans le Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public regroupent les comptes comptables suivants (K€) :

Compte comptable	Libellé	2019	2020	variation (€)	variation (%)
75430000	Dons virements permanents	1 954	1 791	-163	-8%
75450001	Collecte de fonds (Suisse)	270	283	13	5%
Total ressources collectées auprès du public		2 224	2 074	-150	-7%

Les Ressources Collectées auprès du Public constituent 22 % du total des produits de l'association en 2020. Cette part est en baisse de 7 points par rapport à 2019 et diminue en valeur de 150 K€.

Nous constatons d'après le CROD que les charges de collecte sont passées de 1 026 K€ en 2019 à 1083 K€ en 2020.

Les produits et autres collectes de fonds pour 283 K€ en 2020 contre 270 K€ en 2019 sont constituées de versements dans le cadre des partenariats conclus avec le Groupe Sida Genève (GSG) relatifs à la conduite d'opérations de collecte de rue.

Par hypothèse comme il s'agit de dons collectés auprès du public par GSG pour le compte direct de Coalition Internationale Sida - (CIS), il a été décidé de le présenter dans les ressources collectées auprès du public au niveau du CROD et CER et non comme un apport privé de l'association GSG.

2°) Présentation des emplois

Les emplois sont composés de lignes budgétaires d'activité qui correspondent à la comptabilité analytique de Coalition Internationale Sida - (CIS), le plan analytique reflétant quant à lui les axes stratégiques votés par son Conseil d'Administration.

La comptabilité analytique est donc un outil de gestion et d'aide à la décision politique de Coalition Internationale Sida - (CIS).

Elle permet la construction de son budget annuel à travers la mise en œuvre des activités menées par le Secrétariat permanent (plaidoyer, recherche communautaire, appui technique, communication, collecte de fonds et vie associative) et le financement des activités des associations adhérentes de Coalition Internationale Sida - (CIS) selon leur statut (membres ou partenaires) au regard des textes qui régissent les conditions d'adhésion et l'organisation de la vie associative de Coalition Internationale Sida - (CIS).

a) Les activités de Coalition Internationale Sida - (CIS) et ses adhérents

- Promouvoir la démarche communautaire qui a pour but d'impliquer les personnes infectées, affectées ou vulnérables à l'infection à VIH/sida, tout à la fois dans l'expression de leurs problèmes de santé, la définition de leurs besoins, leurs priorités, mais aussi dans la prise de décision, ainsi que la réalisation et l'évaluation des actions de santé visant la lutte contre le VIH/sida dans le cadre d'une approche globale et un objectif de transformation sociale ;
- Soutenir techniquement et matériellement ses membres et ses partenaires afin qu'ils soient en mesure de réaliser leurs missions dans les meilleures conditions, dans le respect des réglementations en vigueur dans leurs pays respectifs ;
- Mener des actions de solidarité internationales, notamment en aidant au développement des organisations non gouvernementales de lutte contre le VIH/sida basées sur la démarche communautaire ;
- Défendre les intérêts matériels et moraux de Coalition Internationale Sida - (CIS), d'assurer sa représentation et son intervention auprès des instances internationales.

Promotrice de la démarche communautaire dans la lutte contre le VIH/sida, Coalition Internationale Sida - (CIS) a donc vocation à s'élargir à de nouvelles associations partageant ses valeurs et sa démarche.

Ces dernières auront la possibilité, sous réserve du respect d'un certain nombre de critères énoncés dans la charte de Coalition Internationale Sida - (CIS), de devenir membres et de bénéficier ainsi d'un soutien matériel et financier ainsi que d'une voix délibérative.

En outre, Coalition Internationale Sida - (CIS) a également vocation à soutenir techniquement et matériellement des associations désireuses de devenir membres mais ne remplissant pas la totalité des critères du label. Elles auront alors le statut de partenaires c'est-à-dire bénéficiant de l'appui technique et matériel et d'une voix consultative au sein de la coalition.

b) Modalités de répartition du financement des emplois

Les ressources de Coalition Internationale Sida - (CIS) sont composées :

- des apports annuels par les membres (26% en 2020), principalement l'association AIDES, membre fondateur, qui a pris un engagement politique en mobilisant un apport financier annuel à Coalition Internationale Sida - (CIS) ;
- de la collecte de fonds (22% en 2020) ;
- de subventions publiques et privées (49% en 2020) ;
- des cotisations des adhérents (0% en 2020) ;
- des autres produits et transferts de charges (1% en 2020)

c) L'affectation des ressources au financement des emplois :

Les emplois sont présentés en 3 axes principaux :

- Les missions sociales,
- Les frais de collecte
- Les frais de fonctionnement

Les montants de charges affectés aux trois axes sont obtenus à partir de la comptabilité analytique intégrée au système comptable, qui permet d'identifier les charges affectées aux différentes actions menées par l'association et donc au final d'identifier par les charges par destination (missions sociales, en France et à l'étranger, frais de collecte et frais de fonctionnement).

Les produits directs obtenus des financements (subventions publiques ou privées) sont affectés aux différents projets.

En ce qui concerne les ressources issues de la générosité du public à affecter sur les trois axes, l'association utilise la méthode suivante :

- 50% des frais de collecte sont financés par les ressources issues de la générosité du public.
- L'apport versé à Aides de 100 K€ est totalement financé par la générosité du public (cf missions sociales réalisées en France),
- Le solde restant des ressources collectées auprès du public sont affectés aux missions sociales réalisées à l'étranger au prorata du poids pondéré des dépenses effectuées par mission sociale sur le total des dépenses effectuées à l'étranger.

Le solde restant à financer sur les actions, donc après affectation des produits directs et des ressources collectées auprès du public est alors financé par l'apport annuel de l'Association Aides.

- Les missions sociales

En 2020, les charges affectées aux missions sociales représentent 75 % (7185 K€) du total des charges de l'association contre 74 % (6146 K€) en 2019.

Nous constatons cependant que les missions sociales ont été financées par la générosité liée au public à hauteur de 1532 K€ (soit 21.3% du montant total des missions sociales) contre 1711 K€ en N-1 (soit 27.8 % du montant total des missions sociales).

La quote part des ressources liées à la générosité liée au public qui finance les missions sociales s'élève 74% du total des ressources liées à la générosité du public pour cet exercice contre 77 % en 2019.

- Les frais de recherche de fonds

Ces frais comprennent majoritairement :

- les honoraires de sociétés spécialisées dans la gestion de donateurs,
- les honoraires de prestations de sociétés spécialisées dans la collecte dans la rue,
- le coût des salariés du service,

Les frais de recherche des fonds passent de 12,4% du total des emplois en 2019 à 11,3 % en 2020.

Les frais de collecte sont financés à hauteur de 50 % par les ressources liées à la générosité liée au public, ce qui représente un montant de 542 K€ pour 2020 (soit 26 % du total des ressources liées à la générosité du public en 2020 contre 23 % en 2019 qui représente 513 K€).

- Les frais de fonctionnement

On y retrouve dans ce poste :

- Les fonctions supports : la direction, les services financiers (comptabilité, contrôle de gestion), le commissariat aux Comptes, la paye, le secrétariat, la gestion des ressources humaines, les services généraux, etc...
- Les différents coûts liés au fonctionnement du siège social (assurances, loyers et charges locatives, entretien / maintenance, photocopieurs, affranchissements / téléphone, courrier, fournitures, services bancaires et frais financiers, etc...),
- La vie associative (Conseil d'Administration, Bureau, Présidence, etc...)

Il convient de préciser qu'aucun frais de fonctionnement n'est financé par les ressources liées à la générosité du public.

En effet, les frais de fonctionnement sont essentiellement financé par l'apport annuel de Aides ainsi que par les subventions publiques et privées conformément aux conventions.

- Les dotations aux provisions

Ce poste regroupe les dotations aux provisions constatées sur l'exercice de toutes natures (exploitations, financières et exceptionnelles). A titre d'exemple, on y trouve les provisions pour risques et charges, pour dépréciation des créances ou des immobilisations.

- Les engagements à réaliser sur ressources affectées

Il s'agit des montants de subventions et/ou de dons manuels qui n'ont pas été utilisés sur l'exercice en cours mais dont l'utilisation a été reportée à un exercice ultérieur. En d'autres termes, il s'agit des dotations sur fonds dédiés.

- Le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice

Au 31/12/2020, l'ensemble des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice s'élève à 0 K€ (Idem pour les exercices précédents).

En effet et par construction budgétaire, toutes les ressources collectées auprès du public sont utilisées sur l'exercice de collecte.

- Les contributions volontaires en nature

La valorisation du volontariat figure dans la partie « Valorisation des contributions volontaires en nature » en pied du Compte d'Emploi Annuel des Ressources Collectées auprès du Public.

Selon l'article 211-2 du règlement 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucrative, les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptabilisées si :

- La nature et l'importance des contributions volontaires sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'entité,
- L'entité est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

Coalition Internationale Sida a reçu la mise à disposition de salariés de la part de ses membres (liste dans les deux dernières pages de l'annexe) mais ces contributions ne sont à ce jour pas valorisables avec suffisamment de précision pour les indiquer dans le compte d'emploi des ressources..

Coalition Internationale Sida a reçu des contributions volontaires en nature pour un montant s'élevant au total à 88 465 € se répartissant ainsi :

- 77 100 € du prestataire Sky consulting
- 8 400 € du prestataire Traductéo

Immobilisations

RUBRIQUES	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements	Diminutions par virement	Diminutions par cessions, mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'établissement, de recherche et dvpt							
Concession, brevets, logiciels & droits similaires	7 971					7 971	
Autres immobilisations incorporelles							
	7 971					7 971	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Constructions installations générales							
Installations techniques et outillage industriel							
Installations générales, agencements et divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique et mobilier	61 609					61 609	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	61 609					61 609	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	8 799					8 799	
Autres titres immobilisés	4 406 857				783 999	3 622 858	
Prêts et autres immobilisations financières							
	4 415 656				783 999	3 631 657	
Total général	4 477 265				783 999	3 693 266	

Amortissements

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début d'exercice	Augmentation dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement, de recherche et dvpt				
Concession, brevets, logiciels & droits similaires	7 971			7 971
Autres immobilisations incorporelles				
	7 971			7 971
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier	39 638	13 142		52 780
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	47 609	13 142		60 751

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amort. linéaires	Amort. dégressifs	Amort. exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement, de recherche et développement			
Concession, brevets, logiciels & droits similaires			
Autres immobilisations incorporelles			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	13 142		
Immobilisations corporelles en cours			
	13 142		
Total général	13 142		

Provisions inscrites au Bilan

RUBRIQUES	Montants début exercice	Augmentations dotations	Diminutions, reprises	Montants fin exercice
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour fluctuation des cours				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES (I)				
Provisions pour litiges				
Prov. Pour garant. Données aux clients				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour perte de change	62 212	131 132	62 120	131 224
Prov. pour pensions et obligations simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Prov. pour grosses réparations				
Prov. pour ch. soc. et fisc. sur CP				
Autres provisions pour risques et charges	1 419	27 664	1 419	27 664
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES (II)	63 631	158 796	63 539	158 888
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. Financières				
Prov. sur stocks et en-cours				
Prov. sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS (III)				
Total général (I+II+III)	63 631	158 796	63 539	158 888

État des échéances des créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montants bruts	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts Coalition PLUS Suisse et Belgique	3 365 389	841 347	2 524 042
Prêts Groupe Sida Genève	193 757	96 879	96 879
Autres immobilisations financières	63 712	17 595	46 117
	3 622 858	955 820	2 667 038
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Fournisseurs avances et acomptes	0	0	0
Fournisseurs membres			
Autres créances clients	469 896	469 896	0
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	5 819	5 819	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Subventions à recevoir (agences publiques nationales)	3 179 064	3 179 064	0
Subvention à recevoir (agences internationales)	2 332 398	1 819 875	512 524
Subvention à recevoir (organisations privées)	15 803	15 803	0
Groupe et associés	700 667	700 667	0
Débiteurs/Créditeurs divers			
Autres créances (dont écarts de conversion actif)	231 471	231 471	0
	6 935 118	6 422 595	512 524
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	11 477	11 477	0
Total général	10 569 453	7 389 892	3 179 561

ETAT DES DETTES	Montants bruts	A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires et convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :	510 133	510 133	0	
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	0	0	0	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 221 159	1 221 159	0	
FNP Factures non parvenues	78 500	78 500	0	
Personnel et comptes rattachés	105 458	105 458	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	77	77	0	
Taxes sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	556 089	556 089	0	
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 347 640	1 347 640	0	
Autres dettes	260 321	260 321	0	
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	6 023 816	3 710 409	2 313 407	
Total général	10 103 193	7 789 786	2 313 407	

Effectifs

(Décret 83-1020 du 29/11/1983 – Article 24-22)

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres dirigeants	6	
Cadres	18	16
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	3	2
TOTAL	27	18

Commentaires :

Il s'agit de l'effectif en nombre de personnes au 31/12/2020.

L'effectif en équivalent temps plein est composé de 27 personnes

L'association ARCAD-Sida (Mali) met à disposition à 100% de son temps de travail un chargé de plaidoyer à temps complet basé à Bamako.

L'association ALCS (Maroc) met à disposition à temps complet un chargée de de mission recherche communautaire, une contrôleuse de gestion internationale et une chargée de mission mobilisation de Coalition Internationale Sida - (CIS) basés à Casablanca.

L'association ANSS (Burundi) met à disposition à temps complet une responsable pôle mobilisation et une chargée de mission mobilisation de Coalition Internationale Sida - (CIS) basées à Bujumbura.

L'association PILS (Île Maurice) met à disposition à temps complet deux chargés de mission mobilisation et une chargée de mission édition, de Coalition Internationale Sida - (CIS) basé à Port-Louis.

L'association AIDES (France) met à disposition à temps complet un chargé de plaidoyer de Coalition Internationale Sida - (CIS) basé en France.

L'association GAT (Portugal) met à disposition à temps complet un chargé de mission logistique et une chargé de mission capitalisation de Coalition Internationale Sida - (CIS) basés au Portugal.

L'association ARAS (Roumanie) met à disposition à 100% de son temps de travail un responsable pôle capitalisation et un chargé de mission capitalisation à temps complet basé à Bucarest.

L'association KIMIRINA (Equateur) met à disposition à temps complet une chargée de mission mobilisation et une chargée de mission recherche de Coalition Internationale Sida - (CIS) basées à Quito.

L'association REVS PLUS (Burkina Faso) met à disposition à temps complet un responsable du pôle démocratie sanitaire et une chargée de mission mobilisation et une chargée de mission recherche de Coalition Internationale Sida - (CIS) basées à Quito.